

AGENT D'ENTRETIEN

OBJECTIF

1. Présenter les risques et contraintes inhérents aux activités effectuées par un agent technique polyvalent.
2. Constituer un support d'aide au recensement et à l'évaluation des risques.

Remarque : Cet état des lieux des risques et des mesures de prévention et/ou de protection ne peut être considéré comme exhaustif. En effet, les agents peuvent être exposés à d'autres dangers et d'autres mesures de prévention et/ou peuvent exister.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

L'autorité territoriale a l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de l'ensemble de ses agents. Pour cela, il doit notamment évaluer les risques professionnels auxquels ses agents sont exposés et retranscrire le résultat de ces évaluations dans un document unique.

Obligations décrites dans les articles suivants du Code du travail : L4121-1, L4121-3 et R4121-1.

LES FAMILLES DE RISQUES :

FAMILLE DE RISQUE	Exemple
Risques d'accidents de plain-pied	<i>Sol inégal (marche), sol glissant (eau, huile) sol détérioré, désordre, encombrement, passage étroit, éclairage insuffisant ...</i>
Risques psychosociaux	<i>Manque de temps, manque de communication, travail souvent interrompu, agression extérieure...</i>
Risques routiers ou liés à la circulation	<i>Véhicules défectueux, dispersion des lieux de travail, heurt entre véhicules et piétons, travail en bordure ou sur la route...</i>
Risques liés à l'activité physique	<i>Travail sur écran, postures contraignantes, manutention et/ou port de charges, gestes répétitifs...</i>
Risques liés aux équipements de travail	<i>Utilisation de matériels coupants, projections, écrasement, vibrations...</i>
Risques biologiques	<i>Absence de moyens pour permettre l'hygiène corporelle, contact avec des matières biologiques (urine, sang, animaux morts...), travaux d'assainissement,...</i>
Risques liés aux atmosphères non respirables	<i>Travail en lieu confiné (regard d'assainissement, vide sanitaire, fosse ...)</i>
Risques liés à l'organisation du travail	<i>Travail isolé</i>
Risques de noyade	<i>Travail en bordure d'une étendue d'eau (entretien au bord d'un ruisseau, d'une rivière, d'une lagune...), piscine...</i>
Risques électriques	<i>Matériels défectueux (câbles détériorés...), absence de consignation, pièces nues accessibles ...</i>
Risques d'incendie ou d'explosion	<i>Utilisation ou stockage de produits inflammables, explosifs ou comburants, travaux de soudure, de meulage...</i>
Risques liés aux ambiances thermiques / climatiques	<i>Température inadaptée à l'activité. Intempéries, courant d'air, ambiances chaudes ou froides...</i>
Risques de chutes de hauteur	<i>Utilisation de dispositifs mobiles (échelles, escabeaux, échafaudages) en mauvais état ou de moyens de fortune comme les chaises, travail au bord du vide (regard assainissement, palier sans garde-corps)...</i>
Risques liés au bruit	<i>Bruit émis par les machines, les compresseurs, les outils, les moteurs, les enfants, le mobilier ...</i>
Risques chimiques	<i>Utilisation de produits chimiques dangereux (Toxique, Nocif, Corrosif...), émission de fumées (soudure), de poussières (ciments, bois)...</i>
Risques liés à la chute d'objets	<i>Stockage en hauteur (étagères, dessus d'armoires) stockages encombrés...</i>
Risques d'agressions physiques ou verbales	<i>Contact avec un public mécontent, violences verbales et/ou physiques...</i>
Risques liés à l'ambiance lumineuse	<i>Eclairage insuffisant et/ou inadapté à la tâche. Zones d'éblouissement...</i>
Risques divers	/

ENTRETIEN DES LOCAUX

Balayage et nettoyage des sols, utilisation de produits chimiques dangereux, nettoyage du mobilier, des vitres...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques chimiques	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Utilisation de produits chimiques dangereux (nocif, irritant...) avec des EPI (Equipements de Protection Individuelle) non adaptés voire sans EPI ↳ Pas de formation à l'utilisation des produits chimiques. ↳ Utilisation de contenants type bouteilles alimentaires. ↳ Mauvais stockage des produits (pas d'aération, pas d'armoire spécifique, pas de rétention, incompatibilités possibles...). ↳ Réutilisation de contenants pour un autre produit ou pour un autre usage. ↳ Produits non utilisés mais toujours stockés. ↳ Non étiquetage de certains contenants. ↳ Fiches de Données de Sécurité (FDS) non disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Substitution, en concertation avec les agents, des produits dangereux par de nouveaux, non dangereux ou moins dangereux. ↳ Étiquetage de tous les contenants (notamment les vaporisateurs). ↳ Suppression des produits qui ne sont plus utilisés. ↳ Mise à disposition de vêtements de travail et d'équipements de protection appropriés (voir FDS produit). Au minimum, l'agent d'entretien sera équipé d'une blouse de travail, de gants de ménage et de chaussures de sécurité antidérapantes. ↳ Formation/sensibilisation au risque chimique et à l'utilisation des produits chimiques ↳ Interdire l'utilisation de bouteilles alimentaires pour les produits chimiques. ↳ Interdire la réutilisation d'un contenant pour un autre usage ou pour un autre produit que prévu initialement. ↳ Mise à disposition d'une fiche de données sécurité et affichage sur le lieu de stockage par exemple, d'une notice au poste de travail pour chaque produit utilisé. ↳ Mise en place d'un ou plusieurs lieux de stockage adaptés (disposant de rétentions, d'une ventilation suffisante et étant uniquement accessibles par les agents chargés de l'entretien). ↳ Information/formation des agents sur les règles de stockage.
Risques liés à l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Port de charges lourdes sans aides à la manutention. ↳ Adoption de postures contraignantes pour le nettoyage des grandes surfaces, le nettoyage des vitres, des sanitaires... ↳ Entretien des locaux avec un matériel inadapté ou défectueux (aspirateur ancien et/ou avec des roulettes endommagées, absence de chariots de ménage, utilisation de balai brosse ou balai coco...) 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Dès que possible, alléger les charges et organiser le port des charges les plus lourdes en groupe. ↳ Lors de l'achat ou du renouvellement du mobilier (ou autres charges), intégrer cette problématique au cahier des charges (ex : achat du mobilier le moins lourd, sur roulettes...). ↳ En école, si possible, participation des enfants (ex : faire empiler et descendre les chaises par les élèves). ↳ Mise à disposition d'aides à la manutention (chariot de ménage, chariot, diable, ...). ↳ Mise en place de matériel de nettoyage adapté et en nombre suffisant (ex : mise en place d'un chariot de ménage équipé pour chaque bâtiment). ↳ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique).

ENTRETIEN DES LOCAUX

Balayage et nettoyage des sols, utilisation de produits chimiques dangereux, nettoyage du mobilier, des vitres...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques de chute de hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Travail en hauteur (Nettoyage des vitres) à l'aide d'un moyen inadapté (chaise, table, ...). ↳ Époussetage des meubles, hottes de cuisines, luminaires... à l'aide d'un escabeau non vérifié et/ou défectueux. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise à disposition de matériel télescopique (manche télescopique + accessoires) permettant un travail depuis le sol. ↳ A défaut, mise à disposition d'un moyen de travail en hauteur (ex : plateforme individuelle roulante) ou d'un moyen d'accès en hauteur conforme et stable (escabeau), si cette tâche est ponctuelle, de courte durée et non répétitive.
Risques liés aux équipements de travail	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Utilisation de matériel spécifique de nettoyage (mono-brosse, auto laveuse, cireuse, ...) défectueux ou non adapté. ↳ Absence de formation à l'utilisation du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise à disposition d'un matériel conforme et adapté (choisir en concertation avec l'agent). ↳ Formation à l'utilisation des machines-outils.
Risques biologiques	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Agents en contact avec des matières biologiques (urines, sang, selles...) sans vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle (par exemple entretien des sanitaires). ↳ Vêtements de travail non entretenus et/ou usagés. ↳ Absence de vestiaires et/ou de casier double compartiment 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise en place de consignes d'hygiène. ↳ Mise en place de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle adaptés. ↳ Remplacement systématique des vêtements de travail et équipements de protection individuelle usagés / mettre en place l'entretien des vêtements de travail par la collectivité. ↳ Mise en place de vestiaires avec des casiers doubles afin de permettre une séparation des vêtements propres et des vêtements souillés. ↳ Sensibilisation aux risques biologiques.
Risques liés à l'organisation de travail	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Travail en position de travailleur isolé ↳ Non connaissance des lieux de travail et/ou activités en cours des agents ↳ Absence de moyens de communication type téléphone portable. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer ou limiter les situations de travailleurs isolés et de connaître les lieux de travail des agents ↳ Mise à disposition d'un DATI (Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé). ↳ A défaut, mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé.
Risques d'accidents de plain-pied	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Circulation de plain-pied difficile dans les différents bâtiments de la collectivité (encombrement, sol défectueux, tapis usagé, lieux étroits, difficiles d'accès...). ↳ Circulation sur des sols humides/glissants. ↳ Non port de chaussures antidérapantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Organisation du travail afin de supprimer ou limiter le passage sur un sol glissant ou humide. ↳ Rangement et organisation des lieux de travail. ↳ Mise à disposition de chaussures de sécurité avec semelles antidérapantes. ↳ Mise en place de panneaux indiquant un sol glissant. ↳ Mise en place de revêtements antidérapants.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Balayage et nettoyage des sols, utilisation de produits chimiques dangereux, nettoyage du mobilier, des vitres...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques liés aux chutes d'objets	<ul style="list-style-type: none">↳ Rangement de matériels en hauteur↳ Stockage en hauteur pouvant chuter	<ul style="list-style-type: none">↳ Limiter les hauteurs de rangement.↳ S'assurer de la stabilité du stockage.↳ Interdire le stockage d'objets lourds en hauteur.

ACTIVITES DIVERSES

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques psycho-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Surcharge de travail, manque de communication, situation conflictuelle, manque d'autonomie... 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Réaliser un diagnostic à l'aide du questionnaire RPS « outil faire le point ». ↳ A définir en fonction de chaque situation à l'origine des RPS
Risques routiers	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Transport de documents et/ou de fonds (trésorerie, préfecture,...) avec un véhicule non entretenu régulièrement. ↳ Utilisation du véhicule personnel pour les déplacements professionnels ↳ Utilisation pour se rendre au travail de la voiture, du vélo ou encore d'une moto en empruntant des routes dangereuses ou en mauvais état. ↳ Distances importantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise à disposition d'un véhicule de service (dont l'entretien est régulier et suivi). ↳ Véhicule équipé d'un Gilet Haute Visibilité, d'un triangle, d'un extincteur et d'une trousse de secours. ↳ Formation à la conduite en sécurité (notamment sur chaussée glissante). ↳ Action de sensibilisation au risque routier. ↳ Inciter les agents à prendre les transports en commun ou à faire du covoiturage. ↳ Vérification périodique de la validité des permis de conduire
Divers	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Confrontation à une personne (collègue, enfant, public) victime d'un accident, d'un malaise. ↳ Absence de trousse de premiers secours ou contenu non conforme (dates de péremption dépassées, produits interdits, trousse incomplète...) ↳ Pas d'agents formés Sauveteur Secouriste au Travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise à disposition pour l'ensemble des agents d'une trousse de secours. Ex : une trousse de secours par bâtiment et par véhicule de service/engins. ↳ Mise en place de vérifications régulières des trousse de secours. ↳ Formation des agents aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST Sauveteur Secouriste au Travail).
Risques d'incendie ou d'explosion	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Confrontation à un début d'incendie ↳ Manque d'extincteurs. ↳ Pas de formation à la manipulation des extincteurs. ↳ Absence de plan d'évacuation et d'exercices d'évacuation. ↳ Absence d'affichage des consignes de sécurité à tenir en cas d'incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Réalisation d'exercices d'évacuation/ Définition de rôles (guide file, serre file, ...). ↳ Équipements de lutte contre l'incendie adaptés, contrôlés et en nombre suffisant. ↳ Formation des agents à la manipulation d'extincteurs. (mise à jour régulière) ↳ Sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'incendie. (accueil sécurité) ↳ Affichage des consignes de sécurité à tenir en cas d'incendie.